

Décès suspect d'un nonagénaire à Lambaréné

Des aveux du meurtrier qui donnent froid dans le dos

E.N.

Lambaréné/Gabon

On en sait aujourd'hui un peu plus sur les circonstances exactes du décès de Bernard Mbiti, âgé de 92 ans. Les éléments de l'enquête conduisent, en effet, à privilégier l'hypothèse d'un meurtre et non d'un suicide. Et pour cause, le principal suspect, Faustin Mickongou, qui entretenait des relations conflictuelles avec le vieil homme, a avoué être l'auteur de sa mort.

À la mi-avril, au village Tchad 1, à 45 km de Lambaréné, sur la route de Fougamou, Bernard Mbiti, âgé de 92 ans, avait été trouvé raide mort, le cou attaché à une corde verte et très fine, nouée autour de la branche d'un manguiers. Mais, aussi curieux que cela puisse paraître, les deux pieds au sol. (lire notre édition du 14 avril 2017).

Le substitut du procureur de la République, Guichard Mebalé Ndong, s'était alors rendu sur place, en compagnie des gendarmes, pour faire la lumière sur cette affaire.

Suicide ou assassinat ? Le décès du nonagénaire avait été, après constat, qualifié de suspect, au regard des indices qui ne concordent pas : la position du défunt dont les deux pieds touchaient le sol, sa langue qui n'était pas sortie de la bouche, ses lunettes correctrices qui étaient restées sur le chevet du lit, la corde qui n'était pas solide, etc.

Aussi, de forts soupçons pesaient-ils sur le colocataire du défunt, un certain Faustin Mickongou, présenté comme un Nganga.



Photo : Esate Ndilorum

Le présumé meurtrier, Faustin Mickongou : "J'ai tué mon grand-père et j'assume".



Photo : Esate Ndilorum

le regretté Bernard Mbiti.

Car, les deux hommes entretenaient des relations conflictuelles.

Grâce à l'enquête ouverte par le parquet de Lambaréné, on en sait, aujourd'hui, un peu plus sur cette affaire qui a défrayé la chronique dans la région. Et pour cause ! Appréhendé par les gendarmes, le principal suspect a, non seulement, avoué être l'auteur de ce crime odieux, mais aussi donné les mobiles l'ayant conduit à commettre un tel acte répréhensible.

AVEUX • « J'ai tué mon grand-père, avec la complicité d'une autre personne, parce qu'il m'empoisonnait la vie. » Tels sont, en effet, les aveux faits aux enquêteurs par Faustin Mickongou, lors de son interrogatoire à la brigade de gendarmerie-centre de Lambaréné.

Après avoir avoué son forfait, ce Gabonais de 52 ans, comme pour se donner bonne conscience, a révélé les raisons qui l'ont



Photo : Esate Ndilorum

L'oreiller qui a servi à étouffer papa Bernard

conduit à commettre l'irréparable sur son grand-père, Bernard Mbiti. « Dans le passé, j'exerçais comme maçon, mais ce métier n'est pas du tout rentable, explique-t-il. Fort heureusement pour moi, je me suis découvert, il y a quelques années, des talents de "Nganga". Aujourd'hui, dans mon village Tchad 1 et ses environs, je suis reconnu comme étant un grand "Nganga".

Jusque-là, je pratiquais mon nouveau métier avec succès. Mais, malheureusement, depuis quelque temps, mon grand-père me mettait les bâtons dans les roues, en envoûtant de temps en temps mes patients et en faisant en sorte que le traitement que je leur administre ne réussisse pas. Pour en finir avec cette situation, vu que ma réputation de grand guérisseur était en jeu, j'ai décidé d'en

finir avec mon grand-père. J'ai donc planifié ce crime avec l'aide du mari de l'une de mes patientes. »

Le quinquagénaire poursuit : « J'ai commencé à soigner une femme nommée Livia Mougadji, âgée de 36 ans, le 27 février de cette année. Mais mon grand-père, Bernard Mbiti, a mis un fantôme sur ma patiente pour qu'elle ne guérisse pas. J'en ai eu la certitude après avoir consulté plusieurs collègues. En effet, partout où je suis passé pour en avoir le cœur, le résultat était le même : on voyait l'image de mon grand-père en train d'anéantir tous mes efforts. J'étais sous pression car, de l'autre côté, les parents de ma patiente me menaçaient de mort si je ne guérissais pas leur fille. C'est au vu de ce constat que j'ai demandé à Jean-François Mabana, le mari de ma patiente, de m'aider à mettre mon plan à exécution. On a organisé le crime ensemble. »

DÉTAILS DU MEURTRE

Le tradipraticien a donné les détails de l'assassinat : « J'ai demandé à Jean-François Mabana d'étouffer mon grand-père avec un oreiller, pendant que j'immobilisais les pieds de ce dernier. On a fait cela sur son lit pendant qu'il dormait. Après son décès, on l'a soulevé et nous sommes allés le suspendre à une corde attachée à la branche d'un manguiers, juste derrière la maison où on habitait avec lui. Une fois le travail terminé, je suis allé me laver dans un cours d'eau situé à un kilomètre de là. J'y suis resté toute la journée. »

Selon une source proche du dossier, le suspect a plutôt choisi de se cacher après son forfait. Mais il a finalement été appréhendé par les pandores, dans le village voisin.

Présenté devant le parquet, il a, après audition, été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Lambaréné, en attendant son procès.

Au cours de l'enquête, il a été découvert que Faustin Mickongou, qui exerce comme "Nganga" depuis 1997, pratique ce métier dans l'illégalité totale, puisque dépourvu de document officiel pour exercer cette profession, qui jouit pourtant d'une reconnaissance officielle dans notre pays.

Également interpellé, son supposé complice, Jean-François Mabana, continue, lui, de nier les faits. Un malheur n'arrivant jamais seul, la patiente Livia Mougadji est décédée, elle aussi, quelques jours seulement après le vieux Bernard Mbiti, à l'hôpital régional Georges Rawiri de Lambaréné.

Série de vols au marché bananes du PK 8

Le Gaboprix et des vendeurs de sardine fumée vandalisés

CO.

Libreville/Gabon

UN groupe de personnes, non encore identifiées, commettent, depuis un certain temps, des cambriolages au marché bananes du PK 8. Les dernières victimes en date de ces délinquants qui semblent bien connaître les lieux, sont le magasin Gaboprix et des vendeurs de sardine fumée.

Pour cambrioler le Gaboprix, les malfrats ont profité de la forte pluie tombée dernièrement sur la ville, cette nuit-là. Selon le témoignage des aide-gérants, les cambrioleurs ont accédé au magasin en passant par la toiture, et ce après avoir arraché une tôle. « Une fois à l'intérieur



Photo : Chris OYAME

Le magasin Gaboprix du PK 8, objet d'un récent cambriolage.

du magasin, ils ont vidé la caisse », affirment les témoins. Mais au moment où les malfrats s'apprêtaient à forcer le coffre-fort, l'alarme s'est déclenchée. Pris de peur et de panique, ils se sont empressés de

sortir du magasin en emportant, toutefois, l'argent piquée dans la caisse et des bouteilles de whisky. La veille, ce sont deux vendeurs de sardine fumée, une jeune gabonaise et un nigérian, qui ont été la cible des bandits.

La jeune compatriote raconte qu'après sa journée de travail, elle a, comme à son habitude, soigneusement emballé sa marchandise, avant de la stocker dans un coin de son espace de vente. A son retour le lendemain pour reprendre

ses activités, elle a eu la désagréable surprise de constater que ses produits ont disparu, emportés par des voleurs. Comme cette jeune femme, le commerçant nigérian affirme lui aussi avoir connu la même mésaventure du-



Photo : Chris OYAME

Ce qui reste de la marchandise de la jeune gabonaise après le vol dont elle a été victime.

rant la même nuit. Beaucoup d'autres vendeurs nous ont affirmé que des vols de marchandises étaient devenus monnaie courante au marché bananes et que nul n'était à l'abri.